

LA VILLE DE SAINT-HUBERT RECRUTE :

Un agent administratif APE au service Eau et Environnement à temps plein en contrat à durée indéterminée, avec l'attribution de l'échelle B1

Description de fonction :

- Vous assurerez la gestion administrative globale du réseau d'eau de la Ville de Saint-Hubert, ainsi que la coordination des projets de rénovation, de modernisation et de rationalisation du réseau. En collaboration avec le chef du service Travaux et avec le brigadier du service des eaux, vous définirez les priorités en matière de travaux. Vous collaborerez avec les ouvriers du service Eau et du service technique communal en général ;
- Vous effectuerez le suivi des analyses des différents captages de la Ville et prendrez les mesures adéquates résultant de ces analyses ; Vous effectuez le suivi administratif de ces analyses ;
- Vous aurez pour mission d'informer le citoyen et de mettre en place un protocole de traitement et d'information dans le cadre d'analyse non conforme ; Vous assurerez le suivi des réclamations des citoyens ;
- Vous serez en charge du plan comptable de l'eau ainsi que de la rédaction et du suivi du PGSSE et du plan interne d'urgence de l'eau ;
- Vous serez amené.e à assurer le suivi des diverses tâches connexes (CERTIB'EAU, gestion des impétrants, POWALCO, PARIS pour la gestion des cours d'eau, ...) ;
- Vous effectuerez diverses autres tâches administratives relatives au service eau/environnement.

Conditions d'accès à l'emploi :

- Vous êtes belge, ressortissant ou non de l'Union européenne. Pour les non-ressortissants de l'Union européenne, être en règle en matière d'autorisation de travail au sens de l'Arrêté du Gouvernement wallon du 16 mai 2019 relatif à l'occupation des travailleurs étrangers.
- Vous avez une connaissance de la langue de la région linguistique jugée suffisante au regard de la fonction à exercer.
- Vous jouissez de vos droits civils et politiques.
- Vous êtes de bonne conduite.
- Vous justifiez de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer, un examen médical auprès de MENSURA sera réalisé pour évaluer cette aptitude, l'inaptitude physique est une condition résolutoire de l'engagement.
- Vous êtes âgé de 18 ans au moins.
- Vous disposez d'un permis de conduire B.
- Vous réussissez un examen de recrutement.
- Vous êtes titulaire d'un passeport APE lors de l'engagement.
- Vous disposez d'un baccalauréat en chimie ou en électromécanique.

Aptitudes liées à la fonction :

- Travailler méthodiquement ;
- Respecter des contraintes strictes ;
- Posséder une excellente orthographe et une bonne capacité rédactionnelle ;
- Maîtriser les outils informatiques courants du pack Office (Word, Excel, Outlook,...) et être à l'aise avec les nouvelles technologies ;
- Faire preuve de disponibilité, d'autonomie et de polyvalence ;
- Avoir un esprit d'équipe et le sens de l'organisation ;
- Respecter les procédures administratives et la confidentialité ;
- Faire preuve de rigueur et d'une capacité d'adaptation ;
- Accomplir un travail de qualité (qualité et degré d'achèvement du travail) ;
- Agir, dans les limites de vos prérogatives, à l'amélioration de l'accomplissement de sa fonction (initiative) ;
- Faire face à une situation imprévue (initiative) ;
- Être flexible et ponctuel.

Examen de recrutement :

Réussir une épreuve de sélection en trois étapes destinées à apprécier l'aptitude et l'expérience du candidat à assurer la fonction et les matières concernées :

Épreuve écrite de rédaction

Épreuve consistant à la rédaction d'une présentation écrite sur un sujet donné et d'actualité en vue d'évaluer la qualité de l'expression écrite des candidats, l'orthographe, la rigueur, la structuration, la capacité à cerner un problème, l'esprit critique - sur 100 points.

Épreuve écrite de connaissance

Épreuve destinée à évaluer la connaissance des candidats sur la gestion d'un réseau d'eau (Code de l'eau, plan comptable, analyses, ...) – sur 100 points.

Épreuve orale

Épreuve destinée à évaluer la qualité de l'expression orale des candidats, leur capacité à communiquer et leur personnalité - sur 100 points.

Au moins 50% seront nécessaires pour accéder aux épreuves suivantes. Une moyenne de minimum 60% au total des 3 épreuves sera requise pour avoir réussi l'examen de recrutement général.

Commission de sélection :

Sera constituée comme suit :

- Le Bourgmestre,
- Le Directeur général de la Ville et/ou son délégué,
- La chef de bureau RH,
- Le Chef de la Division Technique,
- Un licencié ou titulaire d'un master en philologie romane,
- Un agent ayant une fonction similaire dans une autre administration.

Toute organisation syndicale et politique a le droit de désigner un observateur auprès du jury.

Dépôt des candidatures :

Les candidatures sont à envoyer pour le 31 mai 2024 au plus tard soit par envoi recommandé ou à déposer en mains propres contre avis de réception à

Ville de Saint-Hubert
A l'attention de Monsieur Frédéric LEROY
Directeur général
place du Marché 1
6870 Saint-Hubert

Elle doit comprendre :

- Une lettre de motivation,
- Un CV détaillé,
- Un extrait de casier judiciaire de moins de trois mois,
- Une copie du permis de conduire,
- Une copie du diplôme requis.

Les candidats retenus seront versés dans une réserve de recrutement d'une durée de deux ans.